

Boloria eunomia (Esper, 1800)

le Nacré de la Bistorte

Introduite en Bourgogne, l'espèce est localisée aux vallées morvandelles parsemées de prairies humides fraîches. Les populations semblent stables.

Statut

RE

CR

EN

VU

NT

Bourgogne

LC

DD

NA

NE

Franche-Comté :
non signalé

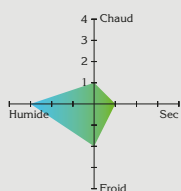
Europe – LC
France – LC



Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Alexandre RUFFON



Mâle (Nièvre, 2007).

Écologie et biologie

Boloria eunomia occupe les zones semi-naturelles riches en Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), le plus souvent en fond de vallée : prairies fraîches abandonnées, prairies paratourbeuses, franges des tourbières, zones humides, mégaphorbiaies... Cette Polygonacée, plante-hôte de la chenille, est présente en grande abondance dans le Morvan et ses annexes cristallines, et notamment du bas Morvan septentrional au haut Morvan (BARDET *et al.*, 2008). Dans cette région naturelle, sa période de floraison (mai à août) coïncide en grande partie avec la période de vol du papillon qui l'utilise comme source nectarifère.

Aux jeunes stades, les chenilles sont grégaires. L'espèce hiverne à l'état larvaire. La nymphose se déroule de fin avril à fin mai.

Les imagos mâles volent inlassablement dans les prairies à bistorte à la recherche des femelles.

Les œufs sont déposés par petits groupes sous les feuilles de la Bistorte.

Le Nacré de la Bistorte a été introduit à des fins scientifiques dans le Morvan, à partir d'une souche originaire des Ardennes, par H. DESCIMON dans les années 1970. La progression de l'occupation des habitats vacants par l'espèce a été l'objet d'un suivi jusqu'à la fin des années 1990. Les travaux conduits sur cette espèce, notamment dans le Morvan (NÈVE *et al.*, 1996 ; BARASCUD *et al.*, 1999 ; NÈVE *et al.*, 2008) permettent de mieux connaître son écologie et de vérifier certaines théories, entre autres relatives à la dérive génétique et morphologique.

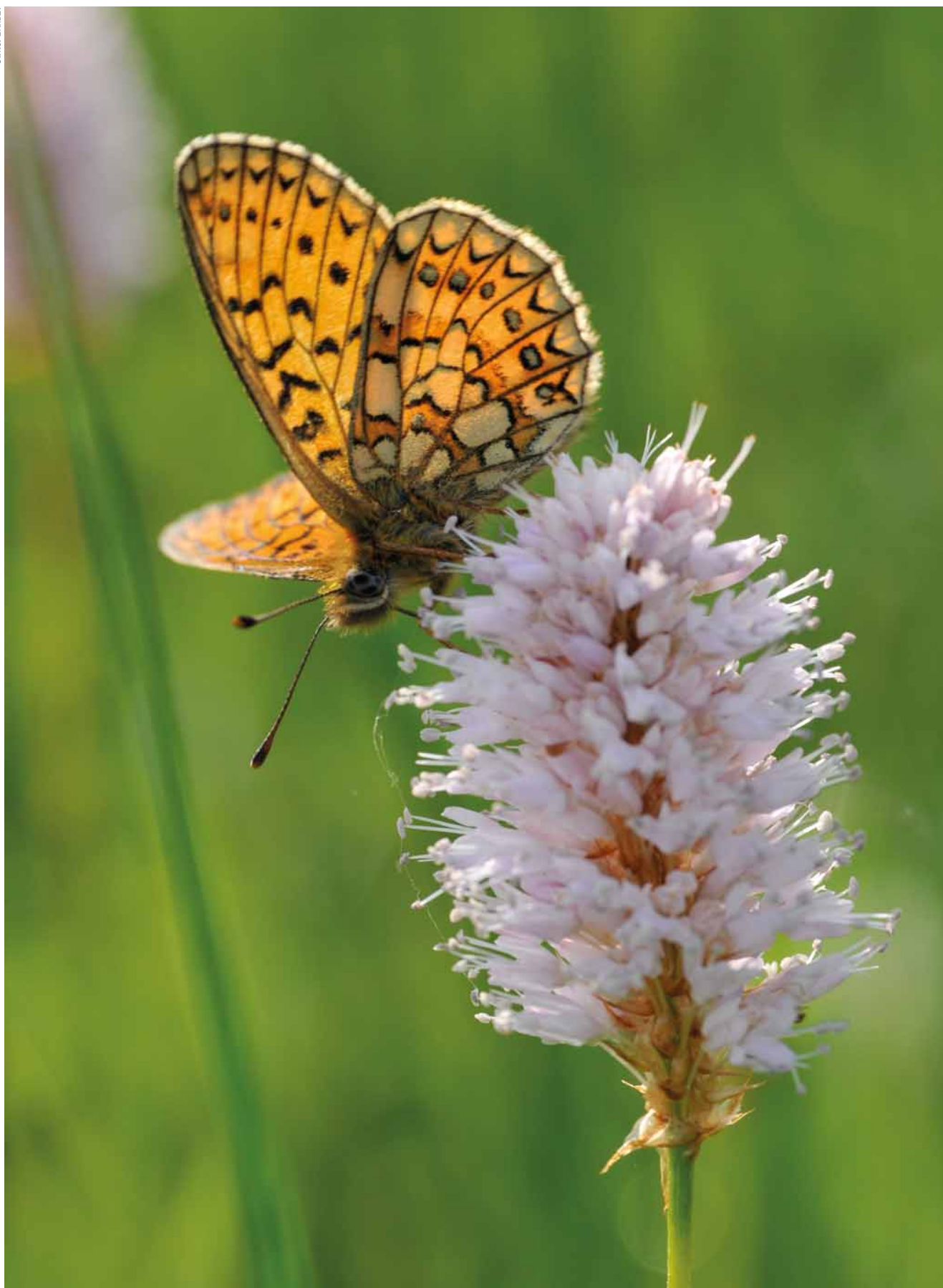
Ces études mettent en évidence un mode d'occupation du territoire – structure en métapopulations – favorisé par une grande capacité de dispersion de l'adulte et par l'existence d'une mosaïque de milieux adéquats. Dans le Morvan, la progression de la colonisation pouvait atteindre trois kilomètres durant les années favorables, pour une moyenne de 0,4 km par an sur vingt-cinq années d'observation. L'espèce emprunte notamment les corridors constitués par les fonds de vallées humides abritant la Bistorte. Le succès de la colonisation de *Boloria eunomia* repose aussi sur l'absence de parasite spécifique. La capacité de dispersion est limitée par des barrières que représentent les parcelles sèches et les forêts. En Belgique, la dispersion des individus a été mesurée à la faveur d'un protocole de capture-marquage-recapture ; un déplacement de onze kilomètres a été noté, dont l'amplitude autorise notamment le passage d'une vallée vers une autre (GOFFART *et al.*, 2001).

Description et risques de confusion

Chez ce Nacré de taille moyenne, le dessus fauve orangé est parcouru de dessins noirs, généralement fins. Le revers de l'aile postérieure est marqué par l'alternance de trois bandes à dominante blanche avec trois bandes fauve orangé.

Le Nacré de la Bistorte peut être confondu en vol avec divers Nacrés et Mélitées, par exemple avec le Petit Collier argenté.

Le caractère le plus discriminant réside dans la présence d'ocelles pupillés de blanc dans l'aire post-discale, au revers de l'aile postérieure.



Imago sur Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*) (Nièvre, 2009).

Distribution

Le Nacré de la Bistorte est une espèce-relicte glaciaire de distribution typiquement boréo-alpine. Les colonies de la sous-espèce nominative (*B. eunomia eunomia*) sont dispersées en Europe occidentale et centrale, tandis que celles de la sous-espèce circumboréale (*B. eunomia ossianus*) présentent une aire d'occurrence davantage continue, s'étendant de la Scandinavie, en passant par la Sibérie, jusque dans les régions boréales d'Amérique du Nord. En Europe de l'Ouest et notamment en France, l'aire de répartition du Nacré de la Bistorte est très disjointe : Pyrénées orientales, Ardennes et Bourgogne.

En Bourgogne, il n'est présent que dans le Morvan. Son aire de répartition actuellement connue résulte de la jonction des noyaux s'étant constitués sur les différents sites d'introduction, et de son extension vers les localités environnantes, soit au total seize communes morvandelles des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Dans l'état actuel de nos connaissances, les stations les plus éloignées du lieu d'introduction le plus proche se situent, à vol d'oiseau, à une distance de plus de dix kilomètres de celui-là.

Dans le Morvan, l'espèce peut être rencontrée à partir de 380 m d'altitude, le nombre d'observations atteignant son maximum à des altitudes comprises entre 500 et 620 mètres.

Phénologie

Espèce univoltine. Les adultes se montrent de la deuxième semaine du mois de mai à la deuxième du mois de juin. 80 % des observations sont réalisées durant le mois de juin.

Dates extrêmes : 10 mai – 30 juin.

Atteintes et menaces

L'espèce est menacée par la fragmentation, puis la disparition de son biotope. Son habitat – milieu typiquement en déprise – ne devra pas évoluer jusqu'à la fermeture.

Le drainage, la reconversion des prairies, l'intensification des pratiques agricoles et l'enrésinement menacent autant les populations existantes que l'éventuelle implantation de nouveaux noyaux de population. La fermeture du paysage limite les échanges entre noyaux de population.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Si l'on veut maintenir cette espèce introduite, une amélioration des connaissances est essentielle, notamment à l'égard de la localisation des sites de développement morvandiaux, afin de pouvoir travailler à la conservation de ces milieux et de leur connectivité.

De manière générale, il convient de lutter contre l'assèchement des prairies et leur eutrophisation.

Cette espèce des prairies en déprise est sensible à la fauche et au pâturage. L'entretien des parcelles sur lesquelles elle se développe doit être réalisé dans le cadre d'une rotation à cycle long (plus de six ans) destinée à recréer des conditions artificielles d'abandon (GOFFART *et al.*, 2001).

L'ouverture des milieux humides de fond de vallée et leur semi-abandon permettent de recréer des prairies favorables à son implantation et sa dispersion.

La présence de *Boloria eunomia* en Bourgogne résulte certes d'une introduction artificielle dévolue au suivi scientifique de ses capacités de colonisation d'un espace vierge, mais cette expérience permet d'illustrer de manière exemplaire l'importance du maintien des connectivités entre zones humides.



Mâle (Nièvre, 2009).



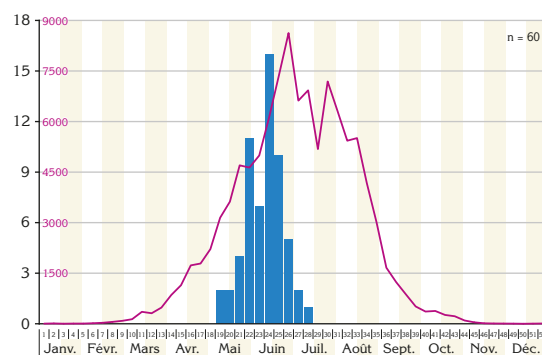
Femelle (Nièvre, 2009).



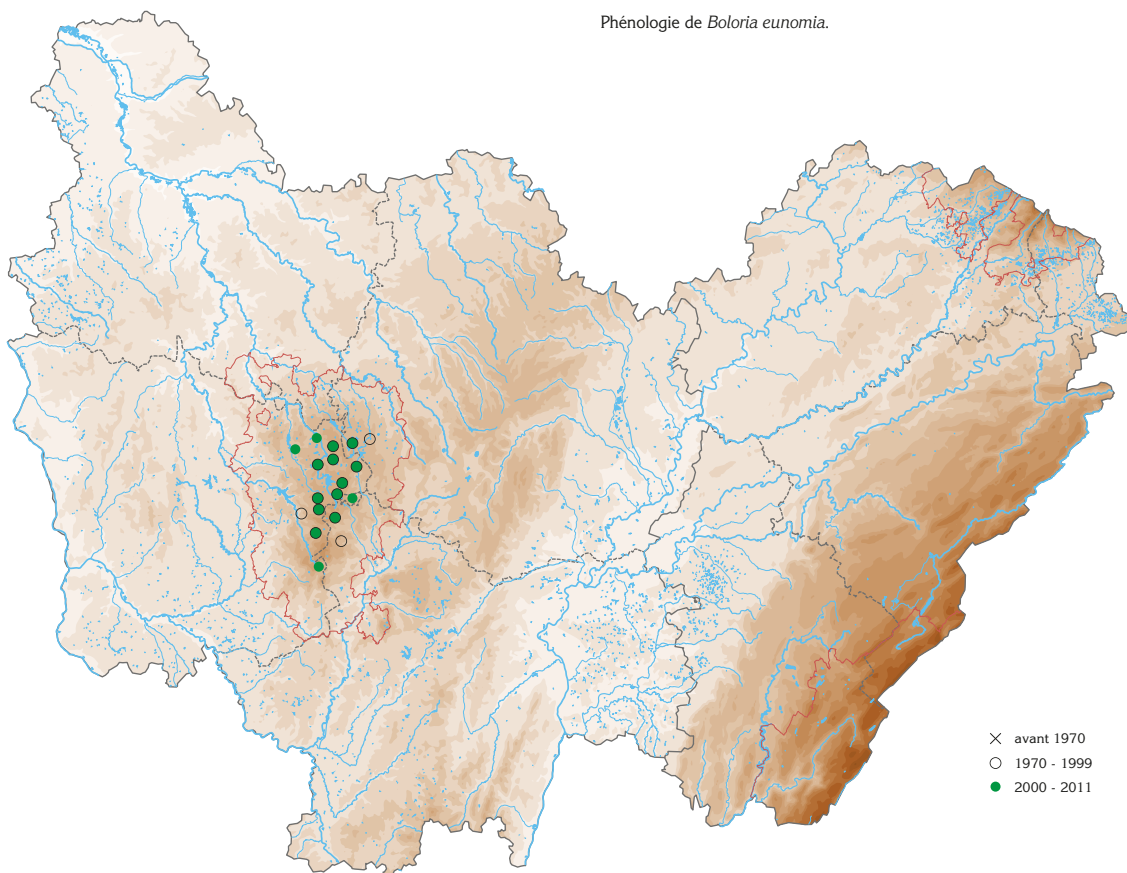
Mâle (Nièvre, 2007).



Femelle (Nièvre, 2012).



Phénologie de *Boloria eunomia*.



Distribution de *Boloria eunomia* en Bourgogne et Franche-Comté.